



1. **Nom et Adresse** : VILLE de MURET - 27 rue Castelvieux - BP 60207 – 31605 Muret Cedex
2. **Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur le Maire -
3. **Type de procédure** : Procédure Adaptée - Art 28 du C.M.P. MAPA 2011/078T
4. **Objet du marché** : **Travaux de Réhabilitation au Groupe Scolaire Jean Mermoz** :
 - * Rénovation du RDC de l'école élémentaire + mise en conformité sécurité et accessibilité du R+1 et du R+2 ;
 - * Rénovation de l'école maternelle ;
 - * Création d'un CLAE pour le groupe scolaire.

✓ **Tranche Ferme : Travaux de conformité et création du CLAE dans le préau**

✓ **Tranches Conditionnelles n°s 1 et 2 : Travaux de Rénovation**

Les travaux seront exécutés en **15 LOTS SEPARES** :

- Lot n° 01 – VRD - TERRASSEMENT
- Lot n° 02 – GROS-OEUVRE
- Lot n° 03 – DALLAGE
- Lot n° 04 – ISOLATION PAR L'EXTERIEUR ENDUIT
- Lot n° 05 – MURS OSSATURE BOIS
- Lot n° 06 – SERRURERIE
- Lot n° 07 – MENUISERIES EXTERIEURES
- Lot n° 08 – PLATRERIE/ PLAFONDS/ISOLATION
- Lot n° 09 – ELECTRICITE COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES
- Lot n° 10 – CHAUFFAGE/VENTILATION/ PLOMBERIE
- Lot n° 11 – MENUISERIES INTERIEURES
- Lot n° 12 – SOLS SOUPLES
- Lot n° 13 - CARRELAGE/FAIENCE
- Lot n° 14 - PEINTURE/NETTOYAGE
- Lot n° 15 – ASCENSEUR.

5 **Lieu d'exécution** : 31600 MURET (20 & 30, rue du Maréchal Lyautey)

6. **Critères (voir Règlement de la Consultation)**

▪ **Sélection des CANDIDATURES** :

- Régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité – portant les montants garantis
- Garanties, capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles (qualifications professionnelles de l'entreprise ou identifications équivalentes) - Expérience professionnelle - Références en rapport avec la nature et l'importance des marchés.

▪ **Attribution du MARCHE** :

- 1 - Prix des prestations 60 %
- 2 - Valeur technique de l'offre 40 % -

7 **Retrait du Dossier de Consultation** :

➔ sur le site dématérialisé de la Collectivité : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

8 **Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées** :

Envoi par courrier recommandé OU express OU dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2^{ème} étage) - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage – 27, rue Castelvieux -BP 60207 - 31605 Muret Cedex

9 **Caractéristiques principales du Projet** :

Tranche ferme : réhabilitation classes Maternelle et Élémentaire comprenant notamment :

- conformité sécurité et accessibilité, comprenant l'installation d'un ascenseur
- rénovation énergétique, comprenant l'isolation par l'extérieur
- création de salles pour le CLAE

Tranche Conditionnelle 1 : rénovation classes maternelles

Tranche Conditionnelle 2 : rénovation classes élémentaires

Possibilité de recours à l'article 35 II 5° et 6° (R.C)

Visite des Lieux : obligatoire – sur Rendez-vous – Ernest BALLARIN Port : 06. 22. 38.84.21

10 **Durée du marché** : Date prévisionnelle début de l'opération : début janvier 2012 - fin obligatoire des travaux : 1er septembre 2012.

- 11 **Délais exécution : au plus 8 mois y compris la période de préparation et les congés d'été.**
12 **Conditions relatives au marché :** les candidatures seront entièrement rédigées en langue française
13 **Condition relatives aux garanties et cautionnement :** avance forfaitaire possible avec remise d'une
Garantie à Première Demande du même montant que l'avance
14 **Modalités essentielles de financement et de paiement :** Financement sur Budget principal de la
Ville section d'investissement (emprunt et subvention du Conseil Général). Paiement dans le délai
légal de 30 jours par mandats administratifs
15 **Instance chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE –
68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57
40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

1. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
 - référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
 - recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
 - recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
- 16 **Renseignements techniques - administratifs – Demande écrite par :** Fax 05 61 51 95 41 -
17 **Date limite de réception des offres :** Mercredi 21 Décembre 2011 - 10 heures -
18 **Délai de Validité des offres :** 120 jours
19 **Date d'envoi du présent avis à la publication :** Mardi 29 Novembre 2011 -